ERRATUM

Contrairement à ce qui a été écrit dans le dernier numéro du Petit Courlonnais, et si la commission électorale, elle, se tiendra bien en Mairie avant le 31 décembre 2025, les inscriptions sur les listes électorales pour avoir le droit de vote à Courlon sur Yonne aux élections municipales de mars 2026 seront possibles jusqu'au 6 février 2026.
Cependant, dans certains cas, votre demande d'inscription peut être déposée plus tard. Vous pouvez ainsi demander à être inscrit sur la liste électorale d'une commune jusqu'au 5 mars 2026, notamment si les événements suivants sont arrivés après le 6 février 2026 :

- **vous avez acquis la nationalité française ;**
- **vous avez déménagé dans une autre commune pour un motif professionnel ;**
- **vous avez recouvré le droit de vote après en avoir été privé par décision de justice.**